



## UNCATEGORIZED



### MODULE PROFESSIONNALISANT AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

#### **RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES**

##### **Sur un échantillon de 20 candidats et pour 2023 :**

- Taux de satisfaction stagiaires : 100 %
- Taux d'abandon : 50 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 33,33 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : /

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : [Contact-formations@alaji.fr](mailto:Contact-formations@alaji.fr)

#### **PRE-REQUIS**

- Projet professionnel validé dans les métiers de la propreté
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture

#### **OBJECTIFS**

##### **Acquérir les compétences suivantes :**

- Nettoyage et entretien des locaux en utilisant les techniques manuelles
- Nettoyage et entretien des locaux en utilisant les techniques mécanisées
- Mise ou remise en état des sols en utilisant les techniques mécanisées
- Manipulation de systèmes de sécurité incendie
- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

##### **Techniques d'entretien des sols et des surfaces & méthodologies d'intervention**

- Les revêtements de sols
- Les produits de nettoyage
- Le dépoussiérage des sols et des surfaces
- Le lavage manuel des sols
- L'entretien d'un bureau
- Le nettoyage et la désinfection des sanitaires
- L'entretien des parties communes
- L'entretien des revêtements textiles (détachage, shampoing moquettes)

- L'entretien de la vitrerie en basse hauteur
- Le lessivage des parois verticales
- La mono brosse – Approche générale
- Application pratique : Le décapage et la pose d'émulsion
- Application pratique : La spray méthode et le lustrage des sols thermo.
- Application pratique : Le lavage mécanisé
- Application pratique: Le décapage à sec
- La mise en œuvre des auto laveuse
- La maintenance préventive et le stockage du matériel

#### **Sécurité / Prévention des risques professionnels**

- Hygiène et la sécurité en condition de travail en matière de sécurité incendie
- Manipulations de systèmes de sécurité incendie
- Préparation à l'habilitation électrique H0B0
- PRAP
- SST

#### **Communication et aspects relationnels en entreprises**

- Rôle et mission d'un chef d'équipe
- Analyse du rôle d'un chef de poste central en situation de crises
- Les aptitudes de services, le respect des clients, les limites d'intervention

#### **DURÉE**

Durée totale de 301 h :

- 231 h en centre
- 70 h en entreprise.

#### **METHODES MOBILISÉES**

- Mobilisation du plateau technique propreté
- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Matériel professionnel et consommables mis à disposition
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté

## **MODALITÉ D'EVALUATION**

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

## **MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

### **Si demandeur d'emploi :**

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement


### **Si salarié :**

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

## **CONTACTS**

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>



## **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

## **TARIF**

Formation uniquement accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par Pole Emploi ou la région Grand Est.

## **DERNIÈRE MISE À JOUR**

16/05/2024